

PRÉFET DU GARD

Sous-Préfecture d'Alès
Pôle Environnement et
Risques
Dossier suivi par M. Amat
BA n° 12

Alès, le 25 janvier 2018

Le sous-préfet
à
Destinataires in fine

OBJET : commission de suivi de site (CSS) de Salindres.

Je vous informe que la prochaine réunion de la commission de suivi de site (CSS) de Salindres prévue initialement le 1^{er} février 2018 doit être décalée au 8 février 2018 à 14h30 à Salindres, salle Becmil.

L'ordre du jour de cette réunion reste le suivant :

- bilans annuels 2016 et 2017 de la société Solvay ;
- bilans annuels 2016 et 2017 de la société Axens ;
- bilan de l'action de l'inspection des installations classées ;
- projet d'extension et de création d'atelier par la société Axens ;
- traitement des eaux résiduaires et pluviales par les industriels ;
- expérimentation en eau industrielle depuis le bassin de Ségoussac par les industriels ;
- présentation du projet de PPI ;
- espace de discussion.

Les documents correspondants seront mis en ligne prochainement et accessibles sur le site de la DREAL <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/clic-css-plate-forme-industrielle-de-salindres-a791.html>

Je vous remercie de prendre en compte ce changement et vous invite à participer à cette réunion ou, en cas d'empêchement, à vous y faire représenter.

Le sous-préfet,

Olivier DELCAYROU